

# « La droite doit avoir un maximum de députés »

**Interview** Jean-Sébastien Vialatte (UMP) brigue un 3<sup>e</sup> mandat. Si le député-maire de Six-Fours estime qu'une « cohabitation n'est pas souhaitable », la droite doit, selon lui, être « forte » pour peser

**A**guéri aux combats politiques, Jean-Sébastien Vialatte aborde tout de même sa cinquième campagne législative (1) comme si c'était la première... Sans doute parce que le résultat de la présidentielle place désormais la droite – et l'UMP – dans l'opposition... Malgré la détermination du Front national et l'ambition de la gauche, le député sortant, qui se dit proche des valeurs gaullistes, s'affiche serein et refuse toute tentation de « droitiser » son discours. Entretien.

## Quel bilan tirez-vous de ces cinq années de mandat ?

Il n'est pas toujours évident d'expliquer sur le terrain le travail du député. Il y a la partie visible : les échanges lors des fameuses questions au gouvernement et les lois médiatiques. Mais la principale partie de notre mission est ailleurs. Ces cinq dernières années, j'ai tout d'abord siégé à la commission des affaires économiques, où j'ai travaillé sur des problématiques concernant la sécurité sanitaire des aliments. Puis j'ai intégré la commission des lois, chargée de « dépoussiérer » les textes. J'ai également été sollicité pour être vice-président de celle consacrée à la loi sur la bioéthique.

## Et au niveau local ?

Il y a tout d'abord le soutien apporté au titre de la « réserve parlementaire ». 1,5 million d'euros ont ainsi été distribués à des associations sportives et culturelles de la circonscription. Il s'agit de subventions ponctuelles pour financer des projets précis. Il y a ensuite les aides aux communes dont ont bénéficié Six-Fours, Ollioules et Saint-Mandrier. La Seyne n'avait pas fait de demande. Enfin, il y a les interventions pour les particuliers : les propositions au titre de l'ordre national de la Légion d'honneur, ou du mérite maritime. Je pense notamment à la résistante Marcelle Zunino, honorée en 2010, ou au marin-pêcheur Didier Ranc. Il y a également les courriers d'audience aux ministres ou encore la saisine du médiateur de la République. C'est la part « super-assistante sociale » de notre mission.

## Votre avis compte également pour les grands dossiers régionaux ?

Le parlementaire est bien sûr consulté sur des dossiers majeurs concernant la région. Ce fut le cas pour la LGV avec Réseau ferré de France, la fermeture de la maternité de La Seyne ou l'intercommunalité.



**Pour Jean-Sébastien Vialatte, la droite ne s'est pas suffisamment investie lors des échéances de mi-mandat, comme les régionales. Le député sortant aborde donc les prochaines législatives dans un esprit de reconquête.**

(Photo Dominique Leriche)

De même, quand des parents d'élèves du collège l'Herminier m'ont fait part de leur inquiétude, j'ai pu appuyer, aux côtés du conseiller général, la mise en place d'un Comité d'étude. Pour Châteauevallon également j'ai tout fait pour que les financements de l'Etat deviennent pérennes, parallèlement à ceux que touchera le nouveau théâtre Liberté.

## Un texte voté lors de cette mandature, dont vous êtes particulièrement fier ?

La loi réformant les retraites. C'était un texte courageux, à rebrousse poil de l'opinion publique. Je suis d'ailleurs convaincu qu'il ne sera pas modifié.

## Celui sur lequel vous aviez plus de réserve ?

La réforme constitutionnelle, que je n'ai d'ailleurs pas votée en première lecture. J'étais sceptique sur la limitation du mandat présidentiel. Je trouve que du coup il n'y a plus de sanction pour le président lors de son second mandat. Finalement, Nicolas Sarkozy m'a invité à l'Elysée... On a discuté, il m'a

**“Je m'attends à une campagne dure, on s'oriente vers une triangulaire”**

convaincu et j'ai voté la réforme au Congrès.

## Comment abordez-vous cette campagne ?

Au cours de mon mandat, j'ai beaucoup travaillé avec des parlementaires d'autres bords politiques. Sur des sujets de société, nous sommes assez souvent en phase... C'est la preuve que nous pouvons travailler ensemble. Je suis aussi dans un esprit de reconquête : je reproche beaucoup à la droite de ne pas s'être assez investie dans les élections locales. C'est incroyable de se dire qu'on a eu du mal à trouver un chef de file pour les régionales... Aujourd'hui, je suis convaincu qu'une cohabitation n'est pas souhaitable, mais il est important que la droite ait un groupe fort, avec un maximum de députés pour faire entendre, le moment venu, qu'il y a des limites.

## Que vous inspire la « montée » du Front national ?

Je tiens tout d'abord à relativiser. Si on regarde les chiffres dans le département du Var, en 2002, Jean-Marie Le Pen était arrivé en tête dans la circonscription. Cette année,

Nicolas Sarkozy est devant. Si je condamne en grande partie les idées du Front national, il me paraîtrait parfaitement normal qu'il soit représenté à l'Assemblée nationale. C'est un parti républicain. En cela, je suis prêt à voter une dose de proportionnelle.

## Craignez-vous une dispersion des voix au premier tour ?

Le taux pour se maintenir au second tour a été relevé à 12,5 % des inscrits, mais malgré cela, il y aura probablement un grand nombre de candidats. Je m'attends à une campagne dure, on s'oriente vers une triangulaire. Mais si je regarde le résultat des présidentielles dans la circonscription, Nicolas Sarkozy avait une confortable avance... Même si je suis bien conscient qu'il s'agit de deux élections très différentes.

1. En 2002 J.-S. Vialatte l'emporte au second tour avec plus de 70 % face au candidat FN Michel de Maynard. En 2007, il est élu dès le premier tour

Propos recueillis par **Christophe GAIGNEBET** et **Karine MICHEL**  
laseyneloc@nicematin.fr  
Photo : **Dominique LERICHE**

## Repères

Voici la synthèse de l'activité du député sortant, au cours de son dernier mandat (2007-2012)

■ 180 questions écrites au gouvernement, dont 150 ont reçu une réponse. Questions en matière de santé (revalorisation de la profession de sage-femme, bioéthique, prise en charge de la souffrance etc.) d'Education nationale (aide administrative aux directeurs d'écoles primaires...) de retraite, d'environnement, de justice, de logement, d'enfance ou encore d'emploi et d'Europe (Agence européenne de la dette).

■ Trois questions d'actualités (séances des questions au gouvernement) portant sur les intempéries en Dracénie de novembre 2011; les anciens combattants; le commerce avec le régime social des indépendants.

■ Six questions orales sans débat : portant sur le tracé de la Ligne à grande vitesse Paca; la santé (l'avenir du service pédiopsychiatrie de l'hôpital de La Seyne en 2008, la maternité de l'hôpital de La Seyne en 2011; la justice (le devenir du centre pénitentiaire de Draguignan); le handicap (insuffisance de la capacité d'accueil dans les maisons d'accueil spécialisé. La défense enfin, avec la reconversion du site de l'ancien laboratoire du Brusca à Six-Fours.

■ Jean-Sébastien Vialatte est également l'auteur de deux propositions de lois et coauteur de 36 propositions de lois parmi lesquelles la réforme de la biologie médicale, la lutte contre l'absentéisme scolaire, l'harmonisation du régime fiscal en cas d'adoption etc.

Il est coauteur de trois rapports législatifs : sur l'évaluation de l'application de la loi sur la bioéthique; sur la recherche sur les cellules souches; sur les enjeux des nouvelles technologies d'exploration et de thérapie du cerveau.

■ Son travail à la commission des lois lui a permis d'aboutir sur 4 propositions de lois de simplification du droit, portant notamment sur l'allègement des charges administratives.

**“Je reproche beaucoup à la droite de ne pas s'être assez investie dans les élections locales”**